
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 25 OCT 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19.0395 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de huit (08) élèves Administrateurs des Services Financiers, session 2019.

Ce sont :

ADMINISTRATEURS DES SERVICES FINANCIERS

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	DIANDA ALI	200050	14/09/83
2	DRABO CHERIF	104893	28/05/85
3	GAMENE WENDPANGA KOKA JACQUES	228760	08/02/85
4	KABORE LAMOUSSA JOSIANE	200249	30/04/80
5	KABORE SOMBEYENOMA	53613	31/12/77
6	KONATE/OUEDRAOGO SAMPWINDE	261281	14/06/85
7	LOURE TOBRE ALBAN NARCISSE	104904	24/06/77
8	MANDIBIGA YERIPAGUIBA	219290	02/03/81
9	NIGNAN SOULEYMANE	219289	31/12/81
10	OUEDRAOGO HAMIDOU	210687	20/07/84
11	RAMDE SOULEYMANE	97702	30/03/80
12	SANOU FERNAND	104924	21/11/74
13	SIBONE POUSSWINDE HENOC	246870	28/10/85
14	SORGHO PASCAL	229540	05/04/82
15	YAMEOGO NORBERT	49099	31/12/73
16	ZONGO KARZOU ALEXANDRE	104935	31/12/78

Arrêté la présente liste à 16 nom(s).

ADMINISTRATEURS DES SERVICES FINANCIERS

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément aux communiqués d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après la validation du dossier.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général



SOULEYMANE LENGANE